

Communiqué de presse

Rapport commission d'enquête SREL

Transparency International Luxembourg se réfère au rapport de la commission d'enquête du Service de Renseignement de l'Etat (SREL) du 5 juillet 2013 ainsi qu'aux débats parlementaires menés à la suite de ce rapport en date du 10 juillet 2013.

C'est avec déception que TI constate les nombreux dysfonctionnements graves relevés par le rapport de la commission d'enquête tant au niveau du fonctionnement du Service de Renseignement de l'Etat qu'au niveau du contrôle politique de ce service. C'est également avec déception que TI constate la défaillance du contrôle parlementaire de ce service dans le cadre de la commission de contrôle du même SREL. Le rapport de la commission d'enquête a également fait l'objet de critiques au niveau de son impartialité par des reproches concrets de Monsieur le Premier Ministre.

Ces défaillances et dysfonctionnements se répètent à des degrés différents dans le cadre du dossier Bommelëer où les mêmes et d'autres administrations respectivement directions d'administration sont visées.

TI Luxembourg souhaite à ce sujet rappeler que les dysfonctionnements et infractions constatés violent ouvertement les droits et libertés fondamentaux des citoyens luxembourgeois et mettent en péril le fonctionnement des institutions démocratiques. Les fonctions de contrôle ont failli à de multiples niveaux.

Dans le cadre des débats parlementaires menés le 10 juillet 2013, les partis politiques ont tiré une conséquence politique par laquelle tous les partis politiques à l'exception du parti CSV se sont décidés pour un renouveau politique. De nouvelles élections auront dès lors lieu. Il faut cependant se rendre à l'évidence que cette étape n'est pas suffisante pour permettre aux institutions luxembourgeoises de sortir fortifiées des scandales actuels.

Sans vouloir entrer dans le détail des dysfonctionnements constatés, les enjeux actuellement débattus requièrent trois catégories de conclusions, la première politique, la seconde personnelle et la troisième institutionnelle.

La conclusion politique a été tirée partiellement par les partis politiques dans le cadre des débats parlementaires du 10 juillet 2013. Ce processus suivra son cours.

Au niveau personnel, TI Luxembourg apprend du rapport de la commission d'enquête que des procédures disciplinaires et pénales sont en cours à l'encontre des personnes qui ont commis des infractions disciplinaires et/ou pénales. TI Luxembourg en appelle aux autorités saisies de ces dossiers de veiller à garantir des enquêtes rapides et efficaces avec le cas échéant des sanctions exemplaires et rapides à l'appui. En effet, il est indispensable que ceux

ou celles qui ont ainsi mis en cause les droits et libertés fondamentaux des citoyens et mis en danger le fonctionnement démocratique des institutions soient traités à la hauteur des enjeux. L'enjeu le requérant, le suivi des enquêtes et procédures doit être rendu public.

Au niveau institutionnel, le Grand-Duché de Luxembourg, ses partis politiques, ses ONG et sa population doivent profiter du cadre actuel afin de se repositionner sur le fonctionnement des institutions. Il est devenu manifeste que les institutions telles que nous les connaissons actuellement ont failli à leurs devoirs de sorte qu'une réforme est devenue nécessaire et doit impliquer des contrôles autres que politiques et administratifs. Le Grand-Duché de Luxembourg doit également se doter d'institutions nouvelles qui permettent de mener des enquêtes neutres et indépendantes lorsque des enjeux politiques sont en cause. La transparence doit devenir le fil rouge du fonctionnement des institutions et il n'est plus possible aujourd'hui de se fier à l'honorabilité des uns ou des autres pour refuser de prendre les mesures qui s'imposent, comme par exemple un code de déontologie restreignant pour parlementaires tel que préconisé récemment par le GRECO et réclamé par TI Luxembourg.

TI Luxembourg présentera quelques suggestions de réforme à la rentrée.

*

* *

Transparency International est une organisation non-gouvernementale (ONG) créée en 1993 avec comme objectif de combattre la corruption. Pour plus d'informations, nous permettons de vous renvoyer au site internet de Transparency International www.transparency.org.

Notre association, Transparency International Luxembourg¹, peut être contactée par courriel au info@transparency.lu et via son site internet www.transparency.lu. Les personnes intéressées à en devenir membre peuvent remplir le formulaire d'adhésion à l'association comme membre via le site internet ou nous soutenir par l'intermédiaire d'un don via notre site internet <http://www.transparency.lu/a-propos/nous-soutenir>.

Fait à Luxembourg, le 11 juillet 2013

¹ Transparency International Luxembourg est l'enseigne, l'association porte le nom d'Association Pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l.